

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Par M. Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier

Madame la mairesse et membres du conseil municipal de Chertsey,

En vertu du chapitre C-27.1 du Code municipal, j'ai le privilège de déposer le budget 2025 de la Municipalité de Chertsey. Pour l'année 2025, les dépenses se chiffreront, selon la prévision budgétaire, à 16 561 471 \$, en hausse de 14 % comparativement à l'estimation réelle de 2024. Sans surprise, la hausse des coûts est reliée à l'augmentation de la facture de la Sûreté du Québec, à la bonification à venir des services incendie et sécurité publique et à la croissance des dépenses générales impactées par l'inflation.

Au niveau des revenus, le nouveau rôle d'évaluation et l'ajustement à l'inflation de la taxe foncière générale comble environ 50 % des dépenses supplémentaires. Il faut souligner que la taxe générale a été abaissée d'environ 65 %, à 0,3427 \$ (0,4876 \$) par tranche de 100 \$ d'évaluation. Un effort tangible pour stabiliser la taxation municipale en 2025 a été de geler la taxe spécifique à la Sûreté du Québec ainsi que la taxe pour la gestion des matières résiduelles, incluant l'accès à l'écocentre, et même de réduire la contribution résidentielle à la quote-part versée à la MRC de Matawinie. Dans le contexte actuel, c'est l'illustration d'une révision rigoureuse des dépenses, afin de maintenir les services sans affecter le portefeuille des citoyens. Le nouveau pacte fiscal apporte environ 200 000 \$ de plus au budget municipal.

Ainsi, les différentes décisions auront l'impact suivant sur le compte de taxes des citoyens :

Pour une maison moyenne maintenant évaluée à 334 000 \$, l'augmentation annuelle moyenne sera de 92 \$. Puisque le nouveau rôle d'évaluation a eu un effet divers sur l'ensemble des valeurs des propriétés et des terrains à Chertsey depuis 2021, le conseil s'est penché sur différentes options pour limiter l'impact général sur la taxation des citoyens. Ainsi, je vous confirme qu'en 2025 à Chertsey, 75 % des propriétaires verront, en dollars absolus, une augmentation annuelle de moins de 150 \$. De ce nombre, 10 % constateront même une diminution de la facture, puisque leur nouvelle évaluation foncière est plus faible que la moyenne de l'ensemble des propriétés de notre municipalité. Enfin, la mise à niveau de la taxe générale foncière a été indexée à 3,25 %, et ce pourcentage se trouve à la base des projections budgétaires en 2025.

Au niveau des projets, il importe de souligner la réparation de plusieurs tronçons du réseau routier en 2025. Une somme de 600 000 \$ est prévue pour la réhabilitation de plusieurs rues (rues locales 3) dans le secteur Beaulac et la rue Paré dans le quartier #5. Des annonces auront lieu plus tard à l'été. Avec l'aide de subventions gouvernementales, des travaux sur la chaussée du chemin Chertsey auront aussi lieu en 2025. La réfection des barrages du lac Beaulne et du lac Jaune est au menu, tel qu'expliqué aux citoyens en octobre dernier. Encore une fois, l'appui gouvernemental est attendu, pour 66 % des coûts admissibles, et la contribution de la taxe environnementale sera sollicitée. En amont, le conseil allouera 75 000 \$, soit trois fois plus qu'en 2024, pour la réparation des fissures dans les rues, dans l'optique de protéger son réseau routier. Au niveau de la sécurité routière, 50 000 \$ seront alloués pour des mesures d'atténuation de la vitesse, dont un plan sera dévoilé au printemps 2025.

Le plan triennal d'immobilisation déposé ce soir est de l'ordre de 13 040 491 \$ en 2025, 23 059 207 \$ en 2026 et de 10 040 000 \$ en 2027, pour un total envisagé d'environ 46 300 000 \$ au cumulatif. La mise aux normes de l'usine d'assainissement des eaux usées, le plan d'intervention pour l'entretien des conduites, la relance de l'exploitation de la carrière municipale, l'aménagement du stationnement près des cascades Rochon, la construction du parc multifonctionnel au village et la construction d'une nouvelle caserne pour nos pompiers sont parmi les projets à venir les plus imposants.

Prochainement, la Municipalité lancera la phase 1 d'un plan d'aide sur trois ans, pour la mise aux normes des installations sanitaires. C'est un projet qui tient à cœur aux membres du conseil puisque plusieurs citoyens seront prochainement confrontés à la mise aux normes de leur installation. Un autre enjeu est celui d'une saine gestion énergétique des bâtiments municipaux. Un audit sera lancé afin de mettre en place un plan d'action en la matière au cours des prochaines années. Avec la réalisation d'un plan vert à la MRC de Matawinie et l'intention d'accroître les aires protégées à Chertsey, un virage s'installe dans l'organisation afin de réaliser plusieurs initiatives.

Je termine à saluant le travail de Mme Chantal Robillard et son équipe du Service des finances, dans la préparation du présent budget et de son plan triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2027.

Il s'agit d'un budget équilibré, alors que les finances des municipalités sont sous pression. L'exercice budgétaire est une pièce importante d'une administration municipale. Il traduit la vision du conseil municipal et trace la voie à suivre par l'administration municipale.

Merci,

Marc-André Plante, M.A.P.
Directeur général et greffier-trésorier

Le 16 décembre 2024